



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

INDÉPENDANCE DE LA PRESSE

Question au Gouvernement n° 1017

Texte de la question

INDÉPENDANCE DE LA PRESSE

Mme la présidente. La parole est à Mme Caroline Parmentier.

Mme Caroline Parmentier. Dimanche, la ministre de la culture s'est crue autorisée à se mêler de la ligne éditoriale d'un journal français privé et à s'exprimer publiquement au sujet du recrutement d'un journaliste. (*Exclamations sur de nombreux bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

M. Benjamin Lucas. Voilà les amis des milliardaires !

Mme Caroline Parmentier. Il est particulièrement inquiétant pour la démocratie que la ministre de la culture décerne des certificats de valeurs républicaines aux journaux français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

M. Erwan Balanant. Que savez-vous des valeurs républicaines ?

Mme Raquel Garrido. Derrière les lepénistes se cachent des zémouriens !

Mme Caroline Parmentier. La ministre de la culture et le Gouvernement devraient prendre pour principe directeur la défense de la liberté de la presse, garantissant que celle-ci n'aura pas à subir la pression du pouvoir en place.

M. Rémy Rebeyrotte. Vous parlez de Rivarol ?

Mme Caroline Parmentier. Ce n'est pas la première fois que Mme Abdul Malak exerce des pressions, voire formule des menaces, à l'encontre d'un organe de presse. Elle a ainsi menacé les chaînes de télévision CNews et C8 – il s'agit, là encore, de médias privés – de ne pas renouveler leur licence et de les priver de leurs fréquences de diffusion.

M. Grégoire de Furnas. Quelle honte !

Mme Sophie Taillé-Polian. Pourquoi pensez-vous qu'elle l'ait fait ?

Mme Caroline Parmentier. Elle sort régulièrement de son domaine de responsabilité et de son devoir de réserve pour s'attaquer à des médias, à des animateurs et à des journalistes envers lesquels elle cache mal sa détestation.

M. Rémy Rebeyrotte. Vous parlez de *Je suis partout* ?

Mme Caroline Parmentier. La politique du Gouvernement consiste-t-elle à piétiner l'indépendance et le pluralisme des médias, sous prétexte qu'ils agacent le pouvoir en place ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

Mme Clémence Guetté. Il n'y a pas de pluralisme avec Bolloré !

Mme Caroline Parmentier. Cela est certainement très contrariant pour vous, mais toute la presse ne peut pas être macroniste.

M. Thomas Ménagé. Eh oui !

Mme Caroline Parmentier. Cela vaut aussi, d'ailleurs, pour l'opinion française, qui n'est plus macroniste. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RN.*) Quand mettrez-vous fin à ces pressions démocratiquement inacceptables ? Plus largement, quand respecterez-vous la pluralité politique et les oppositions, qui reflètent le choix souverain du peuple ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

M. Thomas Ménagé. Bravo !

Mme Raquel Garrido. Voilà une intervention qu'approuve Éric Zemmour !

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé du renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement.

M. Olivier Véran, ministre délégué chargé du renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement. Une fois n'est pas coutume, mes oreilles ont saigné en écoutant votre question. (« Oh ! » sur les bancs du groupe RN.)

M. Thibaut François. Et ce n'est pas terminé !

M. Olivier Véran, ministre délégué. Mes oreilles ont saigné lorsque j'ai cru comprendre que vous prétendiez nous donner une leçon de pluralisme et d'indépendance de la presse. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

M. Laurent Jacobelli. Eh oui !

Mme Julie Lechanteux. C'est bien de cela qu'il s'agit !

M. Olivier Véran, ministre délégué. Il y a quinze jours encore, votre parti politique, sous l'impulsion de la présidente de votre groupe, Mme Le Pen, censurait et boycottait la chaîne d'information BFM TV au motif qu'elle avait eu l'outrecuidance de faire un choix éditorial consistant à recruter une journaliste de l'émission « Quotidien » ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE. – Protestations sur plusieurs bancs du groupe RN. – M. Emmanuel Taché de la Pagerie pointe son pouce vers le bas.*) En 2017, vingt-huit sociétés de journalistes – chiffre éloquent – épinglaient les pratiques de votre parti après que Mme Le Pen a décrété que certains journalistes n'en étaient pas.

Plusieurs députés du groupe RN . Répondez à la question !

Mme Laure Lavalette. Il s'est trompé de fiche : cela n'a rien à voir avec la question !

M. Olivier Véran, ministre délégué . Ses propos ciblaient alors – excusez du peu – des journalistes de « Quotidien », de l'Agence France-Presse (AFP), de Radio France, du *Monde* ou encore de France 24. (*Vives*

exclamations sur les bancs du groupe RN.)

M. Laurent Jacobelli. Rassurez-moi, il n'est pas porte-parole du Gouvernement ?

M. Olivier Véran, ministre délégué. Madame la députée, les pouvoirs publics ne se contentent pas de soutenir ces médias : ils les chérissent et les protègent. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) En effet, même lorsqu'ils manifestent leur désaccord avec le Gouvernement, même lorsque certains journalistes nous déplaisent, ils n'en font pas moins leur travail de journaliste ; c'est l'honneur de la démocratie que de les respecter ! Gardez donc pour vous vos leçons ! (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem. – Mme Sophie Taillé-Polian et M. Jean-Paul Lecoq applaudissent aussi.)

Mme la présidente. La parole est à Mme Caroline Parmentier.

M. Rémy Rebeyrotte. Messieurs les censeurs, bonsoir !

Mme Caroline Parmentier. Comment pouvez-vous comparer des relations parfois tumultueuses – ce qui est fréquemment le cas entre les médias et Macron – avec l'ingérence d'une ministre de la culture, qui distribue les aides publiques ?

Mme Sophie Taillé-Polian. Elle n'intervient pas assez ! Il faudrait aller plus loin !

Mme Caroline Parmentier. Vous venez de donner la preuve de votre malaise. Nous ne voulons pas nous retrouver en Corée du Nord ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Parmentier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1017

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 juin 2023